

Conseil d'Ecole du RPI NOAILHAC-LAGLEYGEOLLE

Vendredi 16 juin 2023

Présents :

Les enseignants Mr. Arnaud LAURENSOU (Noailhac), Mme Hélène LAURENSOU (Lagleygeolle)

Le représentant des Parents d'Elèves de Noailhac : Mr Olivier REDONDO

Les représentants de la Mairie de Noailhac : Mme la maire Caroline DU MAS DE PAYSAC et Mr. Mickael COUPE

Les représentants de la Mairie de Lagleygeolle : Mr. Jérôme SOULETIE et Mme Chantal ROCHE

La représentante des Parents d'Elèves de Lagleygeolle : Mme Nathalie BONNAN

Le DDEN de Noailhac : Mr RIBIERE Bruno

Excusés :

L'enseignante : Mme Estelle GARIJO-ESCRIBAN

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Hélène BRUNERIE

Mr le maire de Lagleygeolle : Mr BRESSY Laurent

Le représentant de la Mairie de Noailhac : Mr. Dominique ANTONI

La représentante de la Mairie de Lagleygeolle : Mme Véronique BRESSY

Le représentant des Parents d'Elèves de Lagleygeolle : Mr. Damien LAFFAIRE

Début de séance : 18h37

Ordres du jour :

1/ Organisation des classes :

Effectifs prévisionnels :

Noailhac : 3 PS – 5MS – 4 GS – 6 CP = 18 élèves

Lagleygeolle : 5 CE1 – 6 CE2 – 7 CM1 – 3 CM2 = 21 élèves

2/ Sorties et activités :

La classe de Lagleygeolle s'est rendue à la ferme de Brossard à Lanteuil où les enfants ont pu participer à une activité de réalisation de pain. Ils ont été très intéressés. Par contre l'après-midi, ils ont été beaucoup moins attentifs à la présentation des animaux alors que peu connaissaient les noms des petits par exemple. La sortie et le transport ont été financés par l'APE.

La classe se rendra lundi à une rencontre d'athlétisme à Meyssac avec d'autres écoles du secteur.

L'école de Noailhac a été au Dino-parc. Visite du parc, atelier et visite de la grotte, tout s'est bien passé, il n'y a eu aucun pleur.

La sortie et le transport aussi ont été financés par l'APE.

Aujourd'hui, il y a eu une intervention de la Sirtom pour la mise en place d'un composteur à l'école de Noailhac. Les enfants ont été très intéressés même si le vocabulaire était parfois un peu compliqué.

Les deux écoles se rendent deux fois par semaine à la piscine. Les entrées et les transports sont financés par les communes. Les enseignants informent le conseil d'école qu'il a été très difficile de trouver des accompagnateurs et qu'ils ont dû annuler plusieurs séances faute de personne disponible.

La classe de Noailhac continue d'aller à la salle des fêtes tous les jeudis pour des activités de motricité. Le maître aimerait des tapis pour les activités gymniques.

3/Travaux et matériel :

Lagleygeolle :

La maîtresse rappelle sa demande de grand placard pour la salle de garderie. Elle a fait un croquis avec les mesures. Elle signale que les gouttières sont bouchées. Elle attend le marquage (30) au sol devant l'école.

Noailhac :

Le maître signale que par fortes pluies, l'eau coule toujours par la porte extérieure de l'école. La municipalité a obtenu des aides à la rénovation de l'école et de la mairie. La municipalité se renseigne pour la venue d'un architecte et le déroulement des travaux qui prendront plusieurs années. Les marquages au sol d'interdiction de stationnement vont être refaits.

Lors des mariages à Noailhac, il y a eu des dons faits à l'école. Le maître a ainsi pu offrir un goûter aux élèves lors de la sortie au dino-parc.

4/ Questions diverses :

La date de la fête des écoles fixée au samedi 1^{er} juillet 2023 est maintenue. Un spectacle aura lieu à partir de 15h à Lagleygeolle et sera suivi d'un goûter. L'association de parents d'élèves offrira les boissons et propose que chaque famille apporte un gâteau. Des jeux seront à disposition. Les enseignants demandent la mise en place de la scène sous le préau ainsi que des chaises et quelques tables.

Projet « Notre école faisons la ensemble » Les enseignants se renseignent sur les différentes aides possibles pour de nouveaux projets.

Il y a eu un souci de voiture et de moto vandalisées ainsi que de plantes écrasées devant l'école de Noailhac.

Le conseil d'école apporte son soutien aux personnes dont les biens ont été vandalisés.

La sortie des classes se fera à nouveau par le portail et non plus par la porte de la classe. Les enseignants et personnels sont autorisés à stationner devant la mairie et une signalisation adaptée sera mise en

place.

La maitresse trouve dommage que les menus de la cantine de Lagleygeolle ces dernières semaines ne soient pas plus différents de ceux de Noailhac. Les parents d'élèves sont contents de la qualité des repas de la cantine.

Pas de questions des représentants des parents d'élèves.

Le prochain conseil d'école aura lieu à l'école de Lagleygeolle.

Fin de séance 20h00